

Les politiques « compostage » menées depuis 30 ou 40 années dans de nombreux pays du sud, ont rencontré de nombreux échecs, soit pour des raisons d'inadaptation des technologies transférées, soit par manque de prise en compte d'une réelle stratégie de vulgarisation et de promotion des composts issus des déchets. Les facteurs de risques environnementaux apportés par les déchets et le manque de véritables connaissances des bénéfices agronomiques ou la méfiance des utilisateurs constituent d'autres raisons spécifiques de ces échecs.

Dans ces domaines, l'ADEME, le Cirad et ses partenaires, ont développé des approches de valorisation agricole par compostage tenant compte des échecs passés. Ils bénéficient d'une expertise acquise sur la base de nombreux projets expérimentaux et pilotes dans des contextes diversifiés prenant en compte les spécificités locales et permettant d'apporter des réponses adaptées.

Objectifs

L'objectif général du séminaire est de contribuer à la promotion des bases d'une véritable politique à l'échelle nationale ou régionale, comme à l'échelle locale des projets, pour la « mobilisation de la matière organique issue des déchets (ménagers ou divers organiques) » en agriculture. Cette politique doit garantir une gestion et un traitement de ces déchets qui soient efficaces et respectueux de l'environnement, favorisant ainsi la préservation durable de l'espace urbain et péri-urbain.

Concrètement, le séminaire vise à apporter aux participants :

- d'une part, les éléments d'analyse et de compréhension, pour chacun des maillons de la filière de compostage - nature des déchets - traitement - marché des composts, concernant aussi bien les contraintes techniques, environnementales et de la valorisation agronomique,
- d'autre part, les outils méthodologiques, correspondant à chacune de ces problématiques, qui doivent garantir le montage et l'application de projets viables.

Contenu du programme

L'organisation et les contraintes d'une filière de compostage des déchets (ménagers et divers organiques)

Présentation de la stratégie de l'ADEME de valorisation de la filière compostage et de la mobilisation des matières organiques issues de déchets à l'échelle des grandes villes du Sud sur la base du « PACMMO » (Plan d'Action Compostage et de Mobilisation des Matières Organiques)

Les principes technologiques de traitement et les modalités de leur adaptation aux contraintes locales.

Les démarches méthodologiques à l'appui des diverses étapes d'un projet.

Stratégie et outils de promotion et de vulgarisation de la matière organique.

Les usages et les atouts du compost dans les sols,

Les études et bases de stratégie : l'étude de marché, la mise au point du prix de vente du compost, dispositifs d'essais agronomiques,

Les circuits et l'organisation commerciale,

La promotion et la vulgarisation : politique de qualité, dispositifs de démonstration, outils de conseil.

Indicateurs d'état et de prévision de la dynamique des MO, mesurés au laboratoire (intérêt pour le fabricant) et au champ (intérêt pour l'agriculteur). Capacité fertilisante et capacité amendante des produits organiques et travaux dirigés pour apprendre à mesurer cette capacité en situation réelle.

Gestion des risques environnementaux

Définition du risque,

Gestion environnementale globale (effet de serre, pollutions des sols et nappes, ...),

Risques environnementaux liés au compostage et lié à l'apport au sol (métaux lourds, nitrates...)

Législation nationale et internationale, principes et modalités de mise au point,

Etudes de cas

Un cas concret de projet de compostage en cours ou en préparation sera présenté par pays et discuté dans le cadre des tables rondes du Séminaire

Visites sur le terrain

Public concerné

Responsables "développement" et scientifiques en charge de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement, du développement agricole et agro-industriel. Le niveau d'implication stratégique dans ces

domaines et l'apport d'un cas concret de projet (qui sera présenté lors du séminaire) seront des critères essentiels pour la sélection des participants.

Conditions de participation

Frais d'inscription : 600 euros, pour tous frais de participation et d'hébergement, Sélection sur dossier (dossier d'inscription ci-joint)

Contacts

Dr K. TOMEKPE

CARBAP BP 832 - Douala - Cameroun

Tél/Fax : (237) 33 42 57 86 / Tél. Portable : (237) 99 68 43 25

Email : tomekpe@carbap-africa.org

Organisation

CIRAD: Francis GANRY francis.ganry@cirad.fr, CARBAP: Kodjo TOMEKPE

kodjo.tomekpe@cirad.fr, ADEME: Bernard FOULLY bernard.fouilly@ademe.fr



Financements:

CEMAC/PRASAC, ADEME, CTA

Présentation en bref des institutions partenaires

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe des ministères de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.
<http://www.ademe.fr>

Le CARBAP en bref

Le Centre Africain de Recherche sur Bananiers et Plantains a pour mission de développer des recherches orientées vers l'amélioration de la productivité des systèmes de production, de transformation, d'information et de commercialisation des bananes. Situé dans la bourgade de Nyombé à 70 km de Douala au Cameroun, le CARBAP répond à un objectif global de croissance agricole visant la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté en Afrique Centrale et Occidentale. Sa mission se décline en 3 activités majeures : (1) Le développement de recherches d'intérêt régional visant l'amélioration des systèmes de production, de transformation, d'information et de commercialisation, (2) Le renforcement des capacités scientifiques et techniques des services nationaux de recherche et de développement agricoles pour une adaptation et une appropriation efficaces des technologies innovantes par les acteurs de la filière, (3) Le renforcement des échanges et des actions de coopération et d'intégration régionale
<http://www.carbapafrika.org>

Le CIRAD en bref

Le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le développement est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Sa mission est de contribuer au développement rural des pays tropicaux et subtropicaux par des actions de recherche, des réalisations expérimentales, des actions de formation (France et étranger) ou encore la diffusion d'information scientifique et technique. Il travaille en coopération avec plus de 90 pays d'Afrique, d'Asie, du Pacifique, d'Amérique Latine et d'Europe. Les différents travaux sont réalisés dans des centres qui lui sont propres, et au sein de structures nationales de recherche agronomique des pays
<http://www.cirad.fr>

Le PRASAC en bref

Le Pôle Régional de Recherche Appliquée au Développement des Savanes d'Afrique Centrale vise à fédérer les systèmes de recherche agronomique des pays membres de la CEMAC, en s'intéressant à l'ensemble des zones écologiques de cette région. Plus récemment, il a été souhaité qu'il puisse constituer une plateforme présentant une diversité des domaines de recherche : santé, culture, dynamiques démographiques etc... En fonction des enjeux prioritaires, des moyens disponibles et des ressources humaines mobilisables, des projets spécifiques se mettent en œuvre et reflètent cette diversité. La méthode PRASAC est une mise en réseau des chercheurs des pays de la zone CEMAC autour des thématiques communes.
<http://www.prasac-cemac.org/>

Le CTA en bref

Le Centre Technique de coopération Agricole et rurale (CTA) a été créé en 1983 dans le cadre de la Convention de Lomé entre les États du groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et les pays membres de l'Union européenne. Depuis 2000, le CTA exerce ses activités dans le cadre de l'Accord de Cotonou ACP-CE. Le CTA a pour mission de développer et de fournir des services qui améliorent l'accès des pays ACP à l'information pour le développement agricole et rural, et de renforcer les capacités de ces pays à produire, acquérir, échanger et exploiter l'information dans ce domaine.
<http://www.cta.int/about/indexfr.htm>